



**Confédération Générale du Travail**  
**Syndicat CGT TaM et UGICT CGT TaM**  
 (Transport de l'Agglomération de Montpellier)  
 125, rue Léon trotski  
 34075 Montpellier cedex 3  
 Téléphone: 04 67 42 67 02 Site: [cgttam.fr](http://cgttam.fr)  
 Facebook: [Cgt Tam Montpellier](https://www.facebook.com/CgtTamMontpellier)



## La génération des repos à TaM

A plusieurs reprises, nous avons été interpellé par des conducteurs ne comprenant pas le pointage des repos et la différence entre les compteurs R1 et R2.

Tout d'abord, il faut savoir qu'à TaM, le temps de travail est annualisé.

Le temps de travail hebdomadaire à TaM est de 34h20 centièmes pour une durée mensuelle de 148h20 centièmes.

Dans un roulement conducteur, il y a des semaines courtes et d'autres longues. Le total du temps de travail de la grille doit arriver **environ** à 0 entre le temps de travail et le temps de repos.

Une grille de roulement est le calendrier qui programme le travail d'un agent sur une période allant de septembre à juin pour le service hiver et de juillet à août pour le service été. Le dimensionnement de la grille de roulement ne doit pas excéder 45 semaines (période du service hiver).

Les temps pris en compte pour le dimensionnement des grilles de roulement correspondent au temps réel du service auquel s'ajoutent les primes en temps afférentes aux services soit les temps de caisse, les primes véhicules tramways, les primes de tour à 2 VaC.

Sur les grilles de roulement que vous connaissez, on distingue :

- La colonne « pos » (position), ce qui correspond aux nombres d'agents classés.
- Les jours de la semaine avec les services affectés



Chaque ligne correspond à la position d'un agent.

A TaM, le temps de travail est valorisé à la moyenne du groupe auquel vous appartenez. Cette moyenne est calculée de la façon suivante :

**Divisé par** 
$$\frac{\text{Total des heures de votre groupe programmées sur le mois}}{\text{Total des services de votre groupe programmés sur le mois.}}$$

Et cette moyenne est calculée tous les mois, soit 12 fois dans l'année.

A la construction de la grille, chaque RG (repos graphique) est composé d'une partie du temps généré (compteur R1) + une partie des primes temps caisse, véhicule et 2VaC (compteur R2).

En clair, les compteurs ne gonfle ou se dégonfle qu'artificiellement (pour un agent classé). En effet, les heures qui s'accumulent sur les compteurs sont déjà programmées pour être déduite lors du prochain repos graphiqués.

Les seuls à avoir des compteurs R1 qui «grossissent», si l'on peut dire cela, outre les auxiliaires, sont les agents qui ont des VT dans leurs grilles. Ces agents ont choisi de rester dans un groupe ou il y a quelques VT dans le roulement.

.../...

Un VT est, en théorie, un repos graphiqué dans la grille. L'agent ayant choisi ce roulement vient travailler sur son VT et garde **à sa disposition** son repos.

On pourrait comparer ces compteurs temps à un compteur RTT d'un salarié d'une entreprise ayant des horaires fixes et semblables sur l'année.

Pour un conducteur tramway, un repos graphiqué est composé d'environ 80% issu du compteur R1 et 20% du compteur R2. Et pour un conducteur bus, 95% du compteur généré et 5% du compteur prime temps.

Le total devant faire 5h70 centièmes.

C'est pourquoi, lorsque vous posez un repos, on vous retire 5h70 au réel. Ce système a été demandé par la CGT il y a environ 7 ans. Rappelez-vous, lorsque le système de pointage avait changé à TaM, tous les repos, qu'ils soient graphiqués ou posés, étaient pris du compteur R1.

Ceci avait entraîné une fonte spectaculaire des compteurs. Tout le monde s'était retrouvé avec un compteur R1 à 0 ou négatif. Donc pas d'heures supplémentaires payées en fin d'année et pas d'heures à verser sur le CET.

Pire, pour remettre les compteurs R1 à niveau, la Direction avait comblé le négatif du compteur R1 avec le compteur R2.

La Direction avait bien joué ! En une année, elle a vidé une grande partie des compteurs des agents. Il avait fallu alors une intervention musclée de la CGT pour que cesse cette pratique.

On nous pose aussi de nombreuses questions sur le «travail au réel». Depuis près de 15 ans, la CGT TaM et l'UGICT CGT TaM attendent que le syndicat FO ou la Direction, (*tiens même combat...bizarre, comme c'est bizarre*), nous signale un réseau français, de la taille du réseau de Montpellier, travaillant au réel.

A ce jour, 15 ans après, nous n'avons toujours pas de nouvelles.

Nous n'allons pas répéter les simulations que nous avons faites en réunion, sur plusieurs mois, avec des cas concrets.

Le verdict est sans appel, vous travaillez, pas de problèmes. Vous êtes malade ou absent, alors là, les ennuis commencent vraiment et le meilleur exemple que l'on puisse vous donner :

**Vous l'avez eu en début d'année lorsque la Direction a retiré les journées de grèves au réel.**

Et pour finir, la CGT TaM et l'UGICT CGT TaM ne sont pas opposés au pointage « au réel » mais pas tant que l'on ne nous auras pas prouvé que cela va dans l'intérêt des agents.

**Pour toutes questions, contacter un élu CGT ou UGICT CGT, nous sommes là pour ça.**

**N'attendez pas !**  
**Organisons-nous !**  
**Syndiquez-vous !**  
www.cgt.fr